

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Code d'homologation N°
Tracteur	AGRIFULL	80.56 DT	CH 4059 04

Constructeur AGRIFULL S.p.A., I-44100 Ferrara  
 Identification sur la plaquette du constructeur  
 devant le N° du châssis "AG 80.56 DT/L/12/1" (12 vitesses) ou "AG 80.56 DT/L/20/1" (20 vitesses)  
 Plaquette constructeur à droite, à l'avant latéralement sur carrosserie  
 N° du châssis à droite, latéralement sur la transmission, devant le frein à main  
 Identification du moteur "8035,02" devant le No du moteur, à gauche latéralement sur le bloc, devant la jauge d'huile  
 Importateur principal BUCHER-GUYER AG, Maschinenfabrik, 8166 Niederweningen  
 Véhicule homologué AG 80.56 DT/L/12/1\*458006

Châssis

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction hydrostatique avec assistance hydraulique  
 Transmission mécanique synchr., s. demande avec inverseur  
 Nombre de vitesses 12 ou 20 Entraînement \*\*  
 Frein de service mécanique, à disques dans bain d'huile, sur les arbres primaires des roues arrière  
frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage  
 Frein auxiliaire sur les tringles du frein de service, levier avec secteur  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circuits -

Moteur

Marque FIAT Type 8035.04  
 Construction en ligne Temps 4  
 Carburant D Position avant  
 Refroidissement eau Nombre cylindres 3  
 Alésage 103 Course 110  
 Cylindres 2748 CV-impôt 13,99  
 Puissance en kW 42,6 DIN à l/min 2500  
 Bruit à l'arrêt 77 dB/A à l/min 1875  
 Silencieux 1 pot 675x110x94 mm  
 Mesure des gaz FIAT DGM SA 748  
Bacharach 4,0  
 Déparasitage -

Carrosserie \*) tracteur avec cabine de sécurité FAT-955/83

Nombre de portes 2 Compteur de vitesse -  
 Ceintures sécurité av - ar -  
 Cale - Retroviseurs gauche + droite  
 Antivol -

Nombre de places 1 av - centre - ar -

Dimensions

Longueur intérieur 3650 Empattements 2120  
 Largeur (1600-2300) 1940 Essieu double av - ar  
 Hauteur 2500 Voies av 1440 ar 1525  
 Porte à faux av 520 Voies av 1445 ar 1875  
ar 1010 ar 1224 - 1924  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - Braquage  $\phi$  g 9700 d 9700

Poids

Poids à vide avant 1035 arrière 1685 total 2720  
 Charge utile -  
 Poids total 2720  
 Poids garantis 3000 3000 4000  
 Pneus 9,5 R 24 16,9 R 28 \*)  
 Ply / bar 8 / 2,7 8 / 1,3  
 Charge 2220 3850  
 pour V max 30  
 Jantes W8x24 W13x28  
meccanique automatique

Gaz poids remorque avec/sans frein -  
 Garantie poids de l'ensemble -  
 Poids remorqueable testé -  
 Charge garantie sur le toit -  
 Vitesse maximale selon le constructeur 25 km/h  
 testée 25 km/h à l/min 2580 au moteur 630/1070 pnsse de force

Equipement §)	CR	(E)	
Feux de route	CR	(E)	
Feux de croisement	A	(E)	
Feux de position	R	(E)	
Feux rouges	S1	(E)	
Feux stop	1	(E)	
Clignoteurs	av	1	ar 2a (E)
Catadioptrés	av		ar 2+2 = I (E)
Feux de gabarit	av		ar
Feux arrière de brouillard			
Feux complémentaires			
Eclairage plaque			
Essuie-glace	1/balai		avec/sans lave-glace
Avertisseurs	MARELLI T 12 EE CH 5 1801 01		
	ou d'autres modèles homologues		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur		
Marque et type	AGRIFULL 80.56 DT		
Homologation N°	CH	4059 04	
Carrosserie			
Places	total 1	avant	
Poids à vide	2720	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	13,99
Poids total	-	Cylindree	2748

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- \* Carrosserie : livrable sur demande avec cadre de sécurité pouvant être complété en cabine partiellement ou complètement fermée; contrôler l'équipement selon l'OCS.
- \*\* Entretien : sur toutes les roues avec libération de la traction avant.
- + Variante de pneus : AV = 12.4 R 20 6 PR 2300 (1,6) Vmax 30 km/h  
AR = 14.9 R 30 6 PR 3330 (1,4) 30 km/h
- §) Equipement : la hauteur des feux de position, des feux rouges et stop ainsi que des clignoteurs AV + AR est admise pour raisons techniques; lorsque la largeur du véhicule excède 2060 mm (distance des feux de position, feux rouges depuis le bord du véhicule), des feux de gabarit sont obligatoires.

Inscription dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge.